

# Agir avec l'ACAT

Pour un monde sans torture ni peine de mort

## ÉDITORIAL

*Chères et chers membres de l'ACAT,*

**D**eux jours entiers : c'est le temps qu'il a fallu pour capturer toutes les images pour les cinq clips de notre nouvelle campagne vidéo. J'ai eu l'occasion d'assister à ce tournage. J'ai senti le froid dans la vieille usine qui nous a été mise à disposition comme toile de fond, j'ai accompagné les personnes courageuses qui se sont tenues devant les caméras, j'ai regardé pendant des heures les rails de caméra, les objectifs et les lumières être changés et déplacés, j'ai fait la connaissance d'une sympathique équipe de tournage et de professionnel.le.s de la danse. Et pourtant, chaque fois que je vois ces images et enregistrements sonores sous forme de film, j'en ai la chair de poule. La fiction s'est mêlée aux regards des témoins et s'est transformée en une violente réalité. Impressionnant comme les images peuvent piloter nos esprits et nos cœurs ! Découvrez notre campagne vidéo « La torture n'est pas une fatalité. C'est un crime » – et convainquez d'autres cœurs de la pertinence de notre travail.

Les personnes qui demandent de l'aide à notre partenaire de projet SOHRAM à Diyarbakir, en Turquie, ne connaissent que trop bien ces scènes – qui font malheureusement partie de leur propre expérience. En page 4, vous pouvez lire ce que SOHRAM et aussi EMINED, notre deuxième partenaire de projet, ont fait pour les victimes de la torture en 2020.

L'appel urgent de ce mois dénonce les procès inéquitables au Vietnam. Vous pouvez en savoir plus à ce sujet en page 2.

Un grand merci pour votre engagement.

Cordialement,



Katleen De Beukeleer  
Responsable campagnes  
& communication



IMAGE : ACAT-Suisse

Tournage des scènes de danse  
dans le film principal.

## CAMPAGNES

### Lancement de la campagne vidéo

Des images puissantes, des sons obsédants et des yeux qui en disent long : la nouvelle campagne vidéo de l'ACAT-Suisse donne des frissons. Elle se compose de cinq clips vidéo : un film principal d'une minute et quatre courts témoignages de victimes de la torture vivant parmi nous en Suisse. « **La torture n'est pas une fatalité. C'est un crime** », tel est le message.

La campagne nous rappelle que la torture est encore pratiquée dans de nombreux pays. En outre, la campagne a pour but de donner plus de visibilité à l'ACAT-Suisse, notamment sur les médias sociaux. Elle a été lancée une semaine avant le Vendredi saint, à l'occasion de notre 40<sup>e</sup> anniversaire.

**Montrez les clips dans votre entourage !** Sa concision fait de cette campagne vidéo un bon outil de sensibilisation pour les événements privés et publics. Et plus les vidéos sont transférées en ligne et commentées, plus leurs effets se déploient. Partagez-les sur Youtube, Facebook et Instagram, envoyez les liens à vos connaissances par WhatsApp ou par e-mail – votre soutien en ligne est précieux ! KDB



→ [www.acat.ch/fr/la-torture-est-un-crime](http://www.acat.ch/fr/la-torture-est-un-crime)

*Nous remercions tous ceux qui ont travaillé sur ce film – en particulier UP Content ainsi que le cameraman Atila Ulcay et le réalisateur Chris Santiago.*

IMAGE : ACAT-Suisse



VIETNAM : de nombreux citoyens et défenseurs de droits humains

# La police attaque des citoyens dans leur sommeil

Depuis l'année passée, plusieurs procès inéquitables se sont déroulés au Vietnam, à l'encontre de personnes s'étant opposées pacifiquement aux forces de l'ordre, qu'il s'agisse de défenseurs des droits humains ou de simples citoyens faisant usage de leurs droits.



Le quartier de Dong-Tam, district de My-Duc à Hanoi, la capitale vietnamienne, a été encerclé le 9 janvier 2020 à 4 heures du matin par 3000 policiers venus confisquer de force les terres où résidait une communauté. Lors de cet assaut, les forces de police ont fusillé le chef de la communauté **Le Dinh Kinh** dans son lit. D'autres résidents ont aussi été attaqués dans leur sommeil. Plus tard, les autorités ont accusé les résidents d'avoir résisté aux forces de police et d'avoir tué trois policiers. Selon des exilés vietnamiens, il est peu probable que les résidents soient responsables de la mort des policiers. Il est aussi possible que, dans la pénombre, les policiers soient tombés dans des grands trous du terrain ou qu'ils aient été tués accidentellement par des coups de feu de leurs collègues. Une enquête indépendante a toujours été refusée par les autorités. À ce jour, les résidents souffrent encore de symptômes dus à l'utilisation massive de gaz lacrymogène.

## Condamnations à mort et à de lourdes peines de prison

Pendant cette action, la police a arrêté 29 personnes. 19 d'entre elles auraient

été torturés pour leur extorquer des aveux. 13 auraient été libérées par le sursis accordé aux peines prononcées. Celles qui sont encore incarcérées sont détenues dans des conditions inhumaines. Le 8 mars 2021, dans un procès en appel, la Haute Cour de Ha Noi a confirmé les condamnations établies en septembre 2020 contre 6 personnes. Encore une fois, les avocats ont subi de sérieuses limitations dans leur travail. Les sentences de mort contre **Le Dinh Cong** et **Le Dinh Chuc**, les fils du doyen du village assassiné, ont été confirmées. Selon l'organisation **Viet Tan**, **Le Dinh Doanh**, père de jeunes enfants, et d'autres inculpés ont été condamnés à la perpétuité ou à plusieurs années d'emprisonnement.

Le 23 juin 2020, la militante des droits fonciers, **Can Thi Theu**, et ses fils, **Trinh Ba Phuong** et **Trinh Ba Tu**, ont été détenus après avoir raconté le destin des résidents de Dong-Tam sur les médias sociaux. Trinh Ba Phuong a récemment été transféré de la prison n° 1 à l'hôpital psychiatrique n° 1 de Ha Noi, et y serait en danger.

## Critiques interdites envers les autorités

Indépendamment du cas de Dong-Tam, le 20 janvier 2021, le tribunal du peuple de Hau Giang a condamné la militante pro-environnement **Dinh Thi Thu Thuy** à sept ans d'emprisonnement pour prétendue propagande contre l'État selon article 117 du code pénal. Dinh Thi Thu Thuy, mère d'un fils de 9 ans, est en détention depuis le 18 avril 2020. La médecin **Huynh Thi To Nga** et son frère **Huynh Minh Tam** ont aussi écopé de lourdes peines de prison pour leurs critiques sur Facebook contre les autorités.

SOURCES : ACAT-Allemagne / [viettan.org](http://viettan.org) / [rfa.org](http://rfa.org) / [courrierinternational.com](http://courrierinternational.com) / [youtube.com](http://youtube.com)



**Dans la lettre au Secrétaire général du parti communiste du Vietnam (membre prépondérant du gouvernement)** il est demandé d'intervenir en relation avec ces nombreux procès soupçonnés d'avoir été tenus de manière inéquitable. Au vu des nombreuses lacunes observées dans les procédures, toutes les personnes condamnées devraient être libérées, *a minima* rejugées de manière impartiale et équitable. En particulier, les condamnations à mort prononcées contre Le Dinh Cong et Le Dinh Chuc devraient être annulées. Le Vietnam est notamment Partie au Pacte international relatif aux droits civils et politiques et à la Convention de l'ONU contre la torture, et est tenu de respecter les dispositions de ces traités, dont le droit à un procès équitable.

## Lettre au Secrétaire général du parti communiste du Vietnam

**H.E. Nguyen Phu Trong**  
Secretary General of the Communist Party of Vietnam  
2 Hung Vuong  
Ba Dinh  
Ha Noi

## VIET NAM

**Port :** 2 fr. (courrier A)

## Copie à l'ambassade du Vietnam en Suisse

**Botschaft von Vietnam in der Schweiz**  
Schlösslistrasse 26  
3008 Bern

**Port :** 1.00 fr. (courrier A)

**E-Mail :** [vietsuisse@bluewin.ch](mailto:vietsuisse@bluewin.ch)

Délai d'intervention :  
**20 mai 2021.**  
**Merci beaucoup !**

## Bonnes nouvelles

### BURUNDI

Quatre journalistes burundais emprisonnés depuis plus d'un an et condamnés pour des infractions liées à la sécurité de l'État ont été libérés après avoir bénéficié d'une grâce présidentielle. Ces quatre journalistes du groupe de presse privé burundais *Iwacu* – **Agnès Ndirubusa, Christine Kamikazi, Egide Hare- rimana et TERENCE MPOZENZI** – avaient été arrêtés avec leur



chauffeur le 22 octobre 2019, dans la province de Bubanza. Ils y enquêtaient sur de présumés affrontements entre les forces de sécurité et un groupe armé venu de République démocratique du Congo (RDC).

Alors que le chauffeur avait été relaxé, les quatre journalistes ont été condamnés en janvier 2020 à deux ans et demi d'emprisonnement, une peine confirmée en appel en juin 2020. Le décret de grâce, daté du 23 décembre 2020, et signé par le nouveau président du Burundi, le général Ndayishimiye, fait bénéficier les quatre journalistes de la remise de leur peine. Ndayishimiye a été élu en mai 2020, suscitant un léger espoir d'ouverture au Burundi.

*Iwacu* est l'un des derniers médias indépendants au Burundi, pays qu'ont fui la plupart des défenseurs des droits humains et journalistes indépendants depuis 2015.

SOURCES : AFP • NdV 2020

### ÉGYPTE

Arrêtés le 28 février 2019, l'actrice et défenseure des droits humains **Eman al-Helw** et le transgenre **Hossam Ahmed** ont été libéré.e.s sous contrôle judiciaire à la mi-septembre 2020. Cependant, la situation reste délicate pour ces deux personnes qui sont poursuivies en justice uniquement pour leur militantisme pacifique. En effet, Hossam doit se rendre trois fois par



semaine au commissariat, ce qui l'empêche de travailler et de se déplacer en dehors de la ville de Mansoura, au nord du pays. Tous deux continuent d'être convoqué.e.s devant le tribunal tous les 45 jours, où le juge décide de leur

situation et des charges retenues contre eux. Ces audiences sont les seules occasions pour Eman et Hossam de se voir et d'échanger. Par ailleurs, Hossam fait face à des pressions dans

son cercle familial quant à son identité de genre (obligation de raser sa barbe, restriction sur son traitement hormonal...).

SOURCES : ACAT-France • NdV 2020

## Restons vigilants

### BURUNDI

Le nouveau jugement de **Germain Rukuki** par la Cour d'Appel du Tribunal de Grande Instance de Ntahangwa a débuté fin mars. Cette même Cour avait confirmé une peine de 32 ans d'emprisonnement à l'encontre de l'ancien comptable de



l'ACAT-Burundi pour « atteinte à la sécurité de l'État », « rébellion », « participation à un mouvement insurrectionnel » et « attaque contre le chef de l'État », et ce pour avoir travaillé pour l'ACAT-Burundi. La procédure judiciaire avait été entachée d'une série de vices graves et la Cour suprême – notamment suite aux nombreuses protestations internationales, dont celles de la FIACAT et des ACAT – avait finalement cassé ce jugement le 30 juin 2020. Lors du nouveau procès, Germain et ses avocats ont pu s'exprimer librement et les débats ont été approfondis. Le dossier fera l'objet de délibérations au cours du mois d'avril, et le jugement est attendu pour le 24 avril. Germain et ses avocats semblent optimistes sur l'issue du procès.

SOURCES : FIACAT / ACAT-Burundi • FU 2020-11 / FU 2019-09 / AU+SECR 2019-08 / SECR 2019-07 / NdV 2019-04 / FU 2019-05 / FU 2019-01 / FU 2018-09 / AU 2018-06 / FU 2018-05 / SECR 2017-12 / SECR 2017-08

#### Abréviations :

AU : Appel urgent • FU : Follow-up • NdV : Nuit des veilleurs FB : Facebook • SECR : Intervention du Secrétariat

## Succès de nos projets partenaires en cette année de pandémie

### Nouvelles de SOHRAM et d'EMINED

L'équipe engagée de SOHRAM travaille à Diyarbakir, au sud-est de la Turquie, la région la plus pauvre du pays. L'ACAT-Suisse soutient ce projet sur les plans financier et idéologique. Le centre d'aide sociale et de réhabilitation destiné aux victimes de la torture et de la guerre vient en aide à des personnes ayant besoin de protection. Il s'agit de plus en plus de migrants qui y trouvent secours et consolation. Quelque 5 millions de personnes sont bloquées en Turquie après avoir fui les zones de conflit en Syrie, en Arménie, en Azerbaïdjan ou en Libye, ou encore les tensions politiques du bassin méditerranéen. De nombreux requérants d'asile ont perdu leur travail de journalier en raison de la pandémie de COVID-19. Le désespoir et la peur de l'avenir sont omniprésents. SOHRAM propose aussi un conseil juridique. Ainsi, en 2020, des juristes mandatés par SOHRAM ont obtenu la reconnais-

sance du statut de réfugié pour une vingtaine de migrants, et deux juristes ont fourni un conseil juridique à huit victimes de violences.

SOHRAM agit aussi en faveur de la population locale. Grâce à son engagement, des centaines de familles ont pu bénéficier de l'aide sociale. Des enfants et des jeunes reçoivent des denrées alimentaires et des vêtements, et peuvent fréquenter l'école ou un lieu de formation. Des mineurs sont protégés d'un mariage forcé et des enfants sont tenus à l'écart de conflits armés. En 2020, plus de 100 personnes de nationalité turque ont bénéficié de soins médicaux grâce à SOHRAM. En raison de la pandémie, les suivis psychothérapeutiques – une offre importante – n'ont parfois pu se dérouler qu'en ligne.

Avec EMINED, notre deuxième organisation partenaire de longue date, l'ACAT-Suisse s'engage activement au Cameroun pour plus d'humanité et de

justice : en 2020, EMINED a obtenu la libération de 26 enfants et jeunes âgés de 13 à 21 ans, détenus dans la prison centrale de Yaoundé ; six autres sont en train de purger le reste de leur peine et huit cas sont encore pendants. Les frais d'avocat et de procédure ont été payés grâce à des dons destinés à ce projet, issus du fonds « EMINED » de l'ACAT-Suisse.

La pandémie de COVID-19 n'a pas épargné l'Afrique et le Cameroun. Et surtout, elle ne s'est pas arrêtée aux murs de la prison de Yaoundé. Interdiction de contact, d'exercices physiques et de sport, port du masque obligatoire et incertitudes quant à l'avenir accablent les jeunes, qui doivent déjà supporter un quotidien carcéral morne et déprimant. De petits rayons de soleil sont les visites de Florence Ngo Hongla, administratrice d'EMINED. Dans certaines situations, elle représente le seul lien entre un détenu et ses proches. RB

→ [www.acat.ch](http://www.acat.ch) > Projets

### PRIÈRE

Imagine  
le Christ est au milieu de nous  
quand nous supportons le poids de notre impuissance  
quand nous sommes unis dans le pardon  
quand nous ouvrons nos bras avec tendresse  
quand nous nous engageons pour les droits humains au prix de nos aises  
quand nous nous éveillons à la solidarité  
quand nous faisons fête à notre vie  
le Christ est au milieu de nous.  
Résurrection dans l'ici et le maintenant.  
*Pierre Stutz (Traduction : ACAT-Suisse)*



IMAGE : Cocoparisienne sur Pixabay

### IMPRESSUM

**Éditrice** ACAT-Suisse • **Rédaction** Ruth Blum (RB), Katleen De Beukeleer (KDB, coordination, [k.debeukeleer@acat.ch](mailto:k.debeukeleer@acat.ch)), Dominique Joris (DJ, appels urgents, [d.joris@acat.ch](mailto:d.joris@acat.ch)), Bettina Ryser (BR), Yvette Spicher (YS) • **Conception** Katleen De Beukeleer  
**Traduction** Solenne Rocher, Dominique Joris • **Impression** Funke Lettershop AG, Zollikofen • **Prochaine édition** mi-juin 2021

**ACAT-Suisse** – Action des chrétiens pour l'abolition de la torture  
Speichergasse 29 • Case postale • CH-3001 Berne  
Tél. +41 (0)31 312 20 44 • [www.acat.ch](http://www.acat.ch) • [info@acat.ch](mailto:info@acat.ch)  
IBAN : CH 16 0900 0000 1203 9693 7



**Votre don en  
bonnes mains.**